



« L'école Ste-Luce, là où il fait bon vivre, rire, lire et grandir! »

Septembre 2022

LE PRÉSENT DOCUMENT S'ADRESSE AUX PARENTS. IL DONNE DES PRÉCISIONS SUR LES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT SELON LE NIVEAU DANS LEQUEL IL SE SITUE. DES DATES ET DES INFORMATIONS IMPORTANTES Y SONT INSCRITES ET VOUS ÊTES INVITÉS À LE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT POUR LE CONSULTER TOUT AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE. BONNE ANNÉE SCOLAIRE!

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2022-2023
ANGLAIS INTENSIF 6^e année**

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **14 octobre**.

- Une **communication par mois** sera faite par le titulaire, l'orthopédagogue, l'éducatrice spécialisée ou la direction auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, quatre bulletins seront produits :

1^{er} semestre de 5 mois du 31 août 2022 au 26 janvier 2023 (anglais intensif)

Session 1 : Du 31 août au 4 novembre 2022

- Une rencontre de parents aura lieu au mois de septembre.
- 1^{re} communication avant le 14 octobre
- Bulletin disponible dans la semaine du **14 novembre 2022**
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final du 5 mois.

Rencontre de parents prévue le jeudi soir 17 novembre et le vendredi 18 novembre en journée

Session 2 : Du 7 novembre 2022 au 26 janvier 2023

- Bulletin disponible la semaine du 6 février 2023
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final du 5 mois.
- 27 janvier : journée pédagogique pour transition

2^e semestre de 5 mois du 30 janvier au 22 juin 2023

Session 1 : Du 30 janvier au 6 avril 2023

- 1^{re} communication : 3 mars 2023
- Bulletin disponible la semaine du 11 avril 2023
- Rencontre des parents : 28 avril 2023
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final du 5 mois.

Session 2 : Du 11 avril au 23 juin 2023

- Bulletin disponible dans la semaine du 5 juillet 2023
- Cette étape compte pour 50 % du résultat final du 5 mois.

* Vous trouverez un commentaire sur deux des compétences suivantes au bulletin 1 et au bulletin 3.

	1 ^{er} semestre de 5 mois (anglais intensif)		2 ^e semestre de 5 mois	
Compétences	Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 1	Bulletin 2
Exercer son jugement critique	✓		✓	
Organiser son travail				
Savoir communiquer	✓		✓	
Savoir travailler en équipe				

Évaluation des apprentissages (6^e année du primaire)

Disciplines		5 mois		5 mois	
		Étape 1	Étape 2	Étape 1	Étape 2
		Résultat inscrit au bulletin 50%	Résultat inscrit au bulletin 50%	Résultat inscrit au bulletin 50%	Résultat inscrit au bulletin 50%
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)			X	X
	Écrire (40 %)			X	X
	Communiquer oralement (20 %)			X	X
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %)			X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)			X	X
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (45 %)	X	X		
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	X	X		
	Écrire des textes (20%)	X	X		

Éthique et culture religieuse		X		X
Arts plastiques		X		X
Musique		X		X
Éducation physique	X	X		X
Science et techno		X		X
Univers social			X	X

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux, situations d'évaluation, etc.

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Dates	Épreuves
Mai 2023	Français lecture 6 ^e année
Mai 2023	Français écriture 6 ^e année
Juin 2023	Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation problème • Utiliser un raisonnement mathématique

Date	Épreuves
Janvier 2023	Anglais – Épreuve centre de services scolaire

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents :

- les messages de l'enseignante,
- l'utilisation de Mozaïk,
- les appels téléphoniques ou les courriels,
- ClassDojo (s'il y a lieu),
- la présentation du portfolio par l'enfant,
- etc.



Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.